

SAINT-MONT – Plaimont conquérante et sûre de ses valeurs

Les résultats suivent la qualité et l'effort d'innovation



SAINT-MONT – Plaimont conquérante et sûre de ses valeurs

Le 7 mars, après avoir réuni ses adhérents en assemblée générale statutaire au Monastère de Saint-Mont, Plaimont producteurs a présenté à un public élargi ses comptes et ses innovations et rappelé son projet 2020. Plusieurs personnalités étaient présentes (1). Joël Boueilh, président, fait l'éloge d'Yves Grenier et de Bernard Dupouy, récemment disparus (2).

Les interventions affirment avec éloquence l'ambition de Plaimont de porter au plus haut la notoriété de ses terroirs et de ses cépages originaux. Avec une assurance justifiée par ses résultats sans cesse en amélioration depuis quelque 40 ans, tant dans la qualité de ses vins que dans ses comptes. Réunir l'assemblée dans le Monastère de Saint-Mont récemment acquis est le symbole qui illustre et concrétise cette réussite.

Autre observation, il émane des exposés des dirigeants la volonté d'optimiser dans le détail le fonctionnement de leur outil, de donner la priorité à l'innovation et d'avancer collectivement, vigneron et collaborateurs unis vers toujours plus de qualité.

Le projet 2020 a été établi en 2012, il est adapté régulièrement aux changements qui se produisent. Plaimont ambitionne d'être reconnue comme la coopérative innovante et performante du Sud-Ouest, référente au niveau régional et national. Portant « l'offre France à l'international dans la défense de l'origine » et qui « fasse rêver ses clients ».

En outre, parmi les sept « axes » de ce projet, celui de concilier les objectifs commerciaux de Plaimont et les objectifs de production des Caves est à souligner : c'est une tâche majeure pour une organisation qui sépare fondamentalement la production de la commercialisation.

2015 : une bonne année

En 2015, il y a eu plusieurs événements importants. Le « collègue associés non-coopérateurs » a élu deux membres qui siègent dorénavant au conseil d'administration avec droit de vote ; les conditions de travail ont été améliorées pour plus de confort et d'efficacité dans la chaîne d'embouteillage (3) ; le chiffre d'affaires est resté stable, malgré une baisse de 3 % du nombre de cols vendus, ce qui montre que les acheteurs acceptent des tarifs plus élevés. Des résultats exceptionnels ont été obtenus dans la grande distribution en France : +3 % en volume et +5 % en valeur. Des résultats encourageants chez de nouveaux clients d'Europe centrale. Il y a eu des difficultés en Chine, à cause de la loi anti-corruption qui a touché des dirigeants clients, mais la montée en gamme s'y poursuit.

Deux grands clients, un Hollandais et un Chinois, sont entrés dans le capital de l'entreprise « image » de Plaimont : Châteaux et Terroirs Vascons.

Marie-Christine Dupuy, avant de présenter les comptes, souligne que Plaimont a recours de plus en plus à l'analyse chiffrée de toutes les opérations en vue d'en faire une aide à la décision. On a donc investi dans une plus grande capacité de traitement des données, en prenant garde à ce que « les investissements ne dégradent pas les équilibres financiers ».

Le groupe compte 180 employés, les vigneron ont effectué 3 900 jours d'animation sur les points de vente, le chiffre d'affaires global s'élève à 70, 80 millions d'euros, les stocks ont une valeur de 29,01 millions d'euros, les investissements ont atteint 1,570 million d'euros, le résultat net est de 0,963 million d'euros et les fonds propres s'établissent à 42,55 millions d'euros.

Le nombre de cols vendus en IGP (3) entrée de gamme baisse comme en 2014 (- 2,6 % en 2015) et fait baisser le total. Cela n'inquiète pas les intervenants, car la concurrence sur ces entrées de gamme se fait à coup de prix bas et Plaimont compte sur la hausse constante, en volume et en valeur, de ses IGP haut de gamme Colombelle.

Pour le Saint Mont, le total des cols des 3 couleurs augmente de 3,66 % et le chiffre d'affaires (CA) de 3,86 %, avec une forte hausse des rouges.

Les résultats du Pacherenc sont « particulièrement positifs » en France, avec de belles perspectives à l'export avec une hausse de 11,75 % des cols vendus et 15,64 % du CA.

3,994 millions de cols de Madiran ont été vendus, soit 0,2 million de cols de plus qu'en 2014 où une forte progression avait eu lieu. Le CA augmente de 3,5 %.

Les conditions de travail ont été améliorées, entre autres postes, dans l'embouteillage, en réduisant le temps perdu et en augmentant le confort (4).

2016 - De grandes ambitions

Devenir leader des grands vins blancs du Sud-Ouest, cette ambition de Plaimont est nourrie par de nouveaux grands vins comme le Cirque Nord, vin de Saint Mont blanc. Tout en comptant sur le Colomelle, « porte-drapeau de cette ambition », qui reçoit de nouvelles bouteilles et un nouvel habillage.

Le travail de recherche sur les vieux cépages autochtones permet déjà de vinifier le manseng noir, récupéré à partir d'un unique pied retrouvé, avec le Moonseng qui a beaucoup de succès. Le travail continue sur 9 cépages anciens qui permettront, entre autres possibilités, d'abaisser le degré d'alcool.

Cette ambition avait besoin d'une image : comme il a été écrit plus haut, c'est le Monastère de Saint-Mont qui est appelé à l'incarner.

L'œnotourisme – Joël Boueilh veut faire de Plaimont le site image de l'œnotourisme du Sud-Ouest avec, notamment une route des vins. Le lancement a été fait en 2014 avec une carte et 3 itinéraires. Une nouvelle carte va être publiée au printemps 2016. Mais l'objectif est de fédérer les producteurs de produits régionaux (vin, foie gras etc.) pour faire une offre départementale et régionale aux touristes. Philippe Martin prend la parole pour renchérir sur ce propos et, là aussi, « faire rêver ». Il donne des chiffres sur le nombre de visiteurs. Par exemple, 20 % des touristes français choisissent une destination viticole et 40 % des étrangers une destination gastronomique et viticole. Nous sommes à un moment charnière, car la loi Evin a été assouplie pour permettre « la nécessaire distinction entre information et publicité » (5). Parler de vin et de territoire viticole, ce n'est pas de la publicité.

L'œnotourisme est un enjeu majeur de la nouvelle grande région. Il doit devenir le fer de lance du tourisme gersois. Et il faut étudier une solidarité avec la filière palmipède, dont la crise peut influencer sur la filière viticole.

Franck Montaügé explique qu'il fait partie des sénateurs qui ont remis sur le métier la loi Evin. Il estime que toutes les filières d'excellence sont inter-dépendantes.

Anne Laybourne relève la capacité d'innovation de Plaimont, moteur essentiel du territoire. Et elle salue l'intelligence collective du groupe.

(1) Anne Laybourne, sous-préfète de Mirande, Philippe Martin, président du conseil départemental, Franck Montaügé, sénateur, Christiane Pieters, vice-présidente de la Chambre d'agriculture, Michel Petit, président de la Communauté de communes Armagnac-Adour et maire de Saint-Mont, Marc Didier, président de la Caisse régionale du Crédit agricole PR et plusieurs responsables de banques etc. (2) Vice-président de Plaimont pendant 15 ans, président de la Cave d'Aignan pendant 20 ans et moteur de l'évolution de celle-ci de l'armagnac au vin de Saint Mont. Qui, de plus, avait su fédérer de jeunes vignerons pour reprendre des vignes au Château Saint-Gô. Bernard Dupouy, viticulteur passionné par le Saint Mont, a passé sa retraite à sillonner la France pour animer les présentations de ce vin. (3) Indication géographique protégée. (4) Pour le changement de type d'emballage, le temps est passé de 23 à 13 mn et la distance parcourue par l'employé, de 500 à 230 m. (5) La lutte contre l'alcoolisme reste entière, mais il y avait un flou législatif.



Olivier Bourdet-Pees, directeur général, Joël Boueilh et Jérôme Legendre (responsable logistique)



Philippe Martin et Anne Laybourne



Philippe Martin, Anne Laybourne et Franck Montaügé



Christiane Pieters et Olivier Bourdet-Pees



Franck Montaügé



7 AG de Plaimont 1 070316.jpg



Bernard Bonnet, ancien président de Plaimont, dont la rencontre avec son ami Jean-Pierre Coffe fera l'objet d'un autre article